LA FRANC-MACONNERIE AU CANADA.

A Sa Grandeur

Monseigneur Adélard Langevin, Archevêque de St Boniface.

Monseigneur,

Dans votre lettre du 9 décembre, 1903, accusant réception de ma brochure "La Ligue de l'enseignement" vous me disiez en terminant: "Que le bon Dieu vous aide dans l'œuvre si belle que vous avez entreprise, contre un plan satanique.......

Ce secours de Dieu ne m'a pas manqué. Votre bénédiction, Monseigneur, m'a obtenu de pouvoir continuer, selon le désir que Sa Samteté, Pie X a daigné me manifester par l'intermédiaire de Son Eminence le Cardinal Merry Del Val, à soulever un petit coin du voile sous lequel se cache la Franc-maçonnerie.

Aujourd'hui, je viens vous confirmer la nouvelle que, le déplacement de M. Kleczkowski, consul-général de France au Canada, est bien le résultat des manœuvres maçonniques.

Je viens de recevoir, par l'intermédiaire d'un ami: leCompte-RENDU DU CONGRÈS DES G. O. D. F. les 14, 19 septembre, 22 novembre 1905, 31 janvier, 28 février, 29 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin, 1906; et publié à l'Imprimerie typographique "La Productrice" (Association ouvrrère) 51, rue Saint-Sauyeur, Paris, 1906.

On y trouve d'abord à la page 9, sous la rubrique: "Vœux politiques et sociaux" au no 2: "Déplacement d'un consul-

général".

"Le Congrès émet le vœu que nos ff... députés et sénateurs obtiennent du Ministère des affaires étrangères, le déplacement de notre consul-général au Canada et son remplacement par un citoyen s'inspirant réellement de l'idée républicaine;

"Et prie le Conseil de l'Ordre du G. . O. D . F. de faire les démarches nécessaires pour aboutir le plus rapidement

possible à un résultat.

(Unanimité)

Puis, aux pages 23 et 24 contenant le "Compte-rendu de la séance du Congrès, du jeudi, 14 septembre, 1905 on lit:

Le F.: Hirsch donne lecture du vœu suivant qui est adopté

à l'unanimité: